

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MACON - 7106 - Actes des sociétés (A) -
Dépôt le 26/08/2024 - A2024/002398 - 2023 B 00634 - 980 668 958 - A.Z BAT

A.Z BAT

Société par actions simplifiée au capital de 100 euros

Siège social : 42 rue Tourneloup 71000 Mâcon

980 668 958 R.C.S. Macon

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 04/10/2023

Le 04/10/2023, à Mâcon,

AKDOGAN Makbule demeurant 96 Avenue Édouard Herriot 71000 Mâcon, associé unique de la Société A.Z BAT, représentée par AKDOGAN Makbule, Présidente.

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

Dissolution anticipée de la société ;

Nomination et rémunération du liquidateur ;

Première résolution : Dissolution anticipée – Mise en liquidation amiable

L'associé unique décide la dissolution anticipée de la Société à compter du 04/10/2023 et sa mise en liquidation amiable à compter de ce jour.

Pendant la période de liquidation, la dénomination sociale sera suivie de la mention "Société en liquidation" et le siège de la Société sera fixé à 42 rue Tourneloup 71000 Mâcon.

Deuxième résolution : Désignation du Liquidateur

AKDOGAN Makbule demeurant , 96 Avenue Édouard Herriot 71000 Mâcon, décide d'exercer les fonctions de Liquidateur durant la période de liquidation.

En fin de liquidation, l'associé unique constatera la clôture de la liquidation.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné au registre prévu par la loi.

L'associé unique

AKDOGAN Makbule

Le 04/10/2023

